

Frontex: Le Maroc, 7e pays source de migration irrégulière vers l'UE

12.10.2024 Frontex: Le Maroc, 7e pays source de migration irrégulière vers l'UE

L'Analyse Stratégique des risques 2024, publiée par l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), place désormais le Maroc en 7e position en termes de pays sources de migration irrégulière.

Le rapport de Frontex sert comme évaluation exhaustive des menaces et défis dynamiques auxquels la gestion intégrée des frontières de l'Union européenne sera confrontée dans la décennie à venir.

Il propose une analyse approfondie des risques pluridimensionnels qui influenceront la configuration future des frontières de l'UE, en mettant en lumière des enjeux cruciaux tels que la migration, la criminalité transfrontalière, le terrorisme et les menaces hybrides.

D'une autre part, il exhorte à l'adoption d'une approche proactive et adaptative en matière de gestion des frontières, s'appuyant sur un maintien de l'ordre guidé par le renseignement, une coopération internationale renforcée, ainsi qu'une valorisation de l'innovation technologique.

Selon le document, Frontex a classé le Maroc parmi les 20 pays d'origine les plus significatifs en matière de migration irrégulière, le plaçant au septième rang de cette liste. D'après l'Agence européenne, les dynamiques migratoires actuelles, tant en termes de pays d'origine que de principales routes empruntées vers l'Union européenne, devraient vraisemblablement demeurer constantes au cours de la prochaine décennie.

Par ailleurs, la Syrie figure en tête de ce classement élaboré par Frontex, suivie de la Guinée, de nationaux « subsahariens provenant de pays non spécifiés », de la Côte d'Ivoire et de la Tunisie en 5e position. L'Afghanistan est au 6e rang devant le Maroc, tandis que le Bangladesh, l'Égypte et la Turquie. Le Pakistan, le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali, le Soudan, l'Algérie, le Cameroun, la Palestine, la Gambie, et l'Erythrée complètent la liste des 20 pays identifiés par l'Agence européenne.

Sur le même volet, Frontex a expliqué que l'organisation des traversées maritimes périlleuses à travers la Méditerranée et les routes de l'Afrique de l'Ouest continuera d'être la principale cause des décès de migrants en mer. Des passeurs sans scrupules recourent à des embarcations vétustes et en état de délabrement pour maximiser leurs profits illicites, négligeant ainsi les dangers auxquels sont confrontés les migrants. En particulier, l'utilisation de navires de fret et de chalutiers expose la vie de centaines de migrants à un risque accru à chaque traversée.

De plus, les trafiquants s'engageront également dans une exploitation sélective ou opportuniste de divers types d'embarcations dans des zones géographiques spécifiques,

telles que des voiliers, des vedettes ou des embarcations, tout en adoptant des tactiques de « swarming » en recourant à des canots pneumatiques.

Cette stratégie vise à réduire les coûts opérationnels de leur entreprise de trafic tout en perturbant les réponses des autorités. Les canots pneumatiques seront communément employés pour faire face à une demande croissante de services de facilitation, notamment en réponse à des flux massifs de migrants par voie maritime.

Dans cette optique, Frontex a estimé que la coopération avec ces pays est cruciale pour la gestion de la migration, de l'asile et des retours au sein de l'UE. Les défis complexes posés par la pression migratoire peuvent être mieux abordés en rationalisant le processus de retour et en renforçant la coopération entre les acteurs de l'UE et les partenaires non membres. Cela garantira une gestion migratoire globale et efficace à l'avenir, a affirmé l'Agence.

Source

: <https://fr.hespress.com/390403-frontex-le-maroc-7e-pays-source-de-migration-irreguliere-vers-lue.html>